

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 11

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement  
convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY,  
Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel  
MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain  
VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline  
MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX,  
Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

Objet: ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CEL 2012-2013 - 75 2013

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le bilan financier du CEL pour  
l'année scolaire 2012/2013 et, au vu de ce bilan, propose de verser les subventions aux  
diverses associations ou écoles qui ont participé à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres  
présents :

- De reverser aux associations qui interviennent dans le cadre du CEL les subventions  
perçues de la DDCSPP et les subventions perçues de la DRAC
- De verser aux associations les participations que la communauté de communes  
attribue dans le cadre du CEL :

- **Association "Trait d'Union":**
  - Sub. C.C. (action 1 : lecture pour les tout-petits) 200,00 €
  - Part DDCSPP (action 1 : lecture pour les tout-petits) 80,00 €
  - Sub. C.C. (action 2 : mini séjour villefort) 400,00 €
  - Part DDCSPP (action 2 : mini séjour villefort) 350,00 €
  - Sub C.C. (action 3 : séjour ski ados) 200,00 €
  - Part DDCSPP (action 3 : séjour ski ados) 400,00 €
  - Sub C.C. (action 4 : équitation) 400,00 €
  - Part DDCSPP (action 4 : équitation) 350,00 €
- **oyer rural "Passe Montagne":**
  - Part DDCSPP (action 14 stage théâtre) 300,00 €
- **Regroupement des écoles de la Vallée longue**
  - Sub. C.C. (action 7 : regroupement) 150,00 €
  - Sub C.C (action 8 : danse et littérature) 100,00 €
  - Part DRAC (action 8 : danse et littérature) 150,00 €
- **APE St Frézal de Ventalon**
  - Sub. C.C (action 10 : voyage Paris) 400,00 €
- **APE le Pont de Montvert**
  - Sub.C.C (action 15 : voyage Paris) 100,00 €
  - Sub.C.C (action 16 : musique) 100,00 €
  - Sub C.C (action 17 : éco-école) 100,00 €
  - Sub C.C (action 18 : ski de fond) 100,00 €
  - Sub C.C (action 19 : les maternelles à la mer) 100,00 €
  - Sub C.C (action 22 : informatique et télécommunication) 500,00 €

- **Entente Cantonale de football**

- Sub C.C (action 23)

200,00 €

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 29/10/13  
et publication du 29/10/2013.*

---

<b>Séance du 25 octobre 2013</b>	
<b>Nombre de membres en exercice:</b> 15	L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de
<b>Présents :</b> 12	<b>Sont présents:</b> Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET
<b>Votants:</b> 11	<b>Représentés:</b>
<b>Pour:</b> 11	<b>Excuses:</b> Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN
<b>Contre:</b> 0	<b>Absents:</b> Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES
<b>Abstention:</b> 0	<b>Secrétaire de séance:</b> Jean Marie THOYER

---

Objet: ZAE Masméjean : fonds de concours SDEE électrification - 76\_2013

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5212-26,  
Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente au fonds de concours,  
Vu les statuts du syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère,

**Monsieur le Président expose:**

Suite à la demande concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, un devis estimatif a été établi pour ce projet dont la réalisation relève de la compétence du SDEE.

Afin de financer cette opération et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement d'un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

**Communauté de Communes des "Cévennes Mont Lozère"**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension zone artisanale 3 lots à Masméjean	8 374.43 €	Participation du SDEE	7 324.12 €
		Fonds de concours de la communauté de communes (15% du montant HT du devis)	1 050.31 €
<b>Total</b>	<b>8 374.43 €</b>	<b>Total</b>	<b>8 374.43 €</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :**

**ADOpte** la proposition de Monsieur le Président ;

**S'ENGAGE** à verser le fonds de concours en une seule fois après achèvement des travaux ;

**DECIDE** d'amortir la subvention d'équipement dont les crédits seront inscrits à l'article 2041582.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 31/10/13  
et publication du 04/11/2013.*

---

<b>Séance du 25 octobre 2013</b>	
<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 15	L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de
<b><u>Présents :</u></b> 12	<b><u>Sont présents:</u></b> Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET
<b><u>Votants:</u></b> 11	<b><u>Représentés:</u></b>
<b><u>Pour:</u></b> 11	<b><u>Excuses:</u></b> Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN
<b><u>Contre:</u></b> 0	<b><u>Absents:</u></b> Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES
<b><u>Abstention:</u></b> 0	<b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Jean Marie THOYER

---

Objet: ZAE masméjean : Marché 05-2013 attribution - 77\_2013

Le Président informe les élus que la commission des marchés s'est réunie ce jour afin d'ouvrir les plis du MAPA de travaux pour l'aménagement de la ZAE de Masméjean-maçonnerie  
Deux plis ont été reçus et il donne lecture du procès verbal de la commission.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : à l'unanimité des membres présents :

Vu le PV de la Commission,  
Vu le rapport d'analyse des offres,

**DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise CHAPELLE -48400 Cocurès, sous réserve qu'elle produise en temps et heures les documents demandés.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 31/10/13  
et publication du 04/11/2013.*

---

**Nombre de membres en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 11

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

---

Objet: Réhabilitation Cure du Pont de Montvert - DCE logements sociaux - 78\_2013

Le Président fait part aux élus des dernières réunions qui ont lieu avec l'architecte sur le projet de réhabilitation de l'ancien Presbytère du Pont de Montvert

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents :

Vu le plan de financement de l'opération des logements,

**DECIDE**

- de scinder le marché en deux tranches : une tranche ferme pour la réhabilitation du bâtiment en deux logements sociaux, une tranche conditionnelle pour la réhabilitation du rez de chaussée.
- de lancer la consultation des entreprises pour la première tranche du marché
- autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 31/10/13  
et publication du 04/11/2013.*

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 11

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

---

Objet: Réhabilitation Cure du Pont de Montvert - RDC - subventions - 79 2013

Le Président informe les élus des dernières réunions qui ont eu lieu avec l'architecte et avec les services de la Poste,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents :

Vu le plan de financement de l'opération,

Vu le projet des services de la Poste d'investir le rez-de-chaussée de l'ancien Presbytère du Pont de Montvert,

SOLLICITE auprès des financeurs ci-dessous des subventions les plus élevées possibles pour la tranche conditionnelle de travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère du Pont de Montvert :

- Etat,
- Région,
- Conseil Général,
- Gal Cévennes

AUTORISE le Président à signer les documents utiles à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 31/10/13  
et publication du 04/11/2013.*

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 11

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

---

Objet: Création comité des financeurs pour le Contrat Educatif Local - 80 2013

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE réuni ce jour et à l'unanimité des membres présents :

Vu le compte rendu financier du CEL 2012-2013,

Vu le prévisionnel CEL 2013-2014,

Vu la réforme des Rythmes scolaires et la possibilité de créer un PEDT (Projet Educatif Territorial),

**DECIDE** de créer un comité des financeurs pour le Contrat Educatif Local

Composition du comité :

**Président :** Daniel MATHIEU

**Membres du conseil communautaire :**

- Jean Pierre ALLIER, Maire de Fraissinet de Lozère,
- Alain JAFFARD, Maire du Pont de Montvert,
- Camille LECAT, Maire de St Andéol de Clerguemort,
- Jean Claude LIEBER, Maire de St Frézal de Ventalon,
- Jean Paul VELAY, Maire de St Maurice de Ventalon,

**Chacun en ce qui le concerne nommera un suppléant au sein de son conseil municipal.** - Jean Marie THOYER, coordinateur CEL au sein de la Communauté de Communes "des Cévennes au Mont Lozère",

**Autres membres :**

- Sophie PANTEL, conseillère générale du canton du Pont de Montvert,
- Martine THOMAS, DDCSPP.

Liste non exhaustive.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 31/10/13  
et publication du 04/11/2013.*

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 11

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

---

Objet: Avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage - 81 2013

Vu la délibération du 27 septembre 2006 portant accord de principe pour la construction d'une caserne de gendarmerie au Pont de Montvert,

Vu la délibération 2011-012 du 26 janvier 2011 portant délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une caserne de gendarmerie et logements au Pont de Montvert,

Considérant la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage du 23 mars 2012 relative à la construction d'une caserne de gendarmerie au Pont de Montvert,

Le Président informe le conseil communautaire qu'une rencontre a eu lieu avec le Percepteur de Florac et la SA d'HLM Lozère Habitations concernant les modalités financières sur les travaux liés à la construction de la caserne de gendarmerie entre les deux structures.

Il y a lieu, suite à cet entretien, de faire un avenant à la convention citée en objet, afin d'éclaircir quelques points et notamment le reversement des subventions au mandataire.

Après en avoir délibéré

Le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une caserne de gendarmerie au Pont de Montvert

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 05/11/13  
et publication du 05/11/2013.*



---

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**Présents :** 12

**Votants:** 11

**Pour:** 0

**Contre:** 0

**Abstention:** 0

**Séance du 25 octobre 2013**

L'an deux mille treize et le vingt cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 octobre 2013, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Jean Pierre ALLIER, Jean Claude DAUTRY, Albert DOUCHY, Jacques HUGON, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean Claude LIEBER, Daniel MATHIEU, Jean Marie THOYER, Jean Paul VELAY, Maurice JEANNET

**Représentés:**

**Excuses:** Richard METGE, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Alain VENTURA, Yves Elie LAURENT, Nils BJORNSON LANGEN

**Absents:** Gilbert ROURE, Frédéric FOLCHER, Delphine DESNAUD, Céline MATHIEU, Marc GOURDON, Stéphane CLARISSE, Matthias CORNEVAUX, Serge SANCHEZ, Yves COMMANDRE, Sylvie FORT, Maurice PLAGNES

**Secrétaire de séance:** Jean Marie THOYER

---

Objet: Construction d'une brigade de gendarmerie et de 4 logements - 82 2013

Vu la délibération du 27 septembre 2006 portant accord de principe pour la construction d'une caserne de gendarmerie au Pont de Montvert,

Vu la délibération 2011-012 du 26 janvier 2011 portant délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une caserne de gendarmerie et logements au Pont de Montvert,

Considérant la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage du 23 mars 2012 relative à la construction d'une caserne de gendarmerie au Pont de Montvert,

Considérant le permis de construire accordé par Monsieur le Maire du Pont de Montvert en date du 21 février 2012, et par le service instructeur en date du 17 juillet 2012,

Le Président informe de l'avancement du projet de construction d'une caserne de gendarmerie et de 4 logements au Pont de Montvert,

Précision faite, que suite à l'obtention du permis de construire et à la signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage présentant le bilan prévisionnel de l'opération,

que les travaux, estimés à un montant de 800 000€ ht, objet de la présente délibération seront traités par procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics,

que le dossier de consultation des entreprises comprend 16 lots comme suit :

- Lot 1 : Terrassements-VRD
- Lot 2 : Gros œuvre
- Lot 3 : Enduits extérieurs
- Lot 4 : Charpente-bois
- Lot 5 : Couverture – zinguerie

- Lot 6 : Etanchéité
- Lot 7 : Menuiseries aluminium et PVC
- Lot 8 : Menuiseries bois
- Lot 9 : Cloisons sèches - isolation
- Lot 10 : Chapes liquides
- Lot 11 : Carrelages – faïences
- Lot 12 : Peintures
- Lot 13 : Electricité
- Lot 14 : Sanitaire – chauffage - VMC
- Lot 15 : Serrurerie
- Lot 16 : Nettoyage

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents :

**AUTORISE** le président à lancer la procédure de consultation des entreprises par l'intermédiaire de la SA HLM LOZERE HABITATIONS, mandataire,

**DONNE MANDAT** au Président pour signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, le 25/10/2013.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le 05/11/13  
et publication du 05/11/2013.*